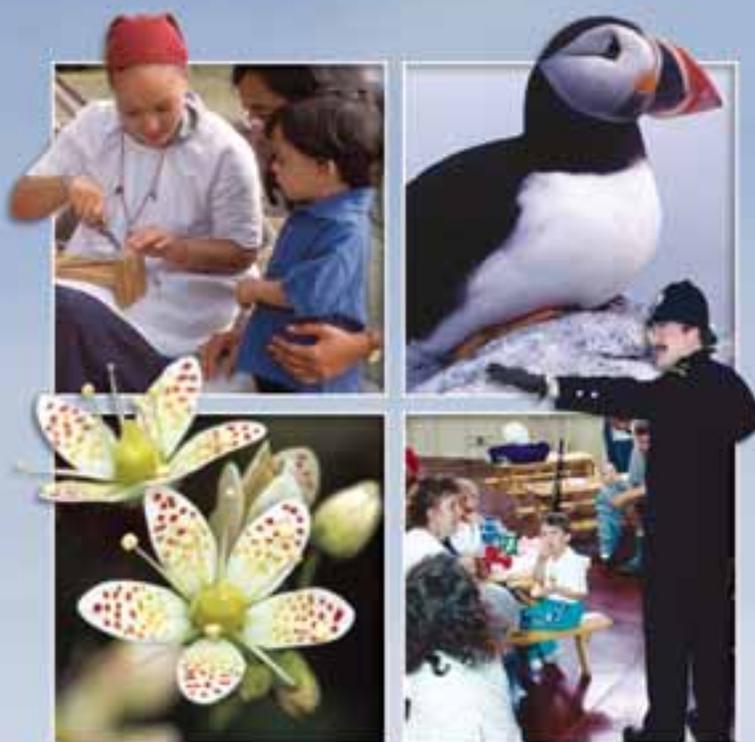




AGENCE PARCS CANADA

# RAPPORT SUR L'ÉTAT DES AIRES PATRIMONIALES PROTÉGÉES

*Du 1<sup>er</sup> avril, 2005 au 31 mars, 2007*



# LA CHARTRE DE PARCS CANADA

## NOTRE MANDAT

*Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.*

## NOTRE RÔLE

**Gardiens**, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

**Guides**, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réflexion et de loisir.

**Partenaires**, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

**Conteurs**, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

## NOTRE ENGAGEMENT

**Protéger**, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

**Faire découvrir** la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

**Commémorer** l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

**Servir** les Canadiens et les Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

AGENCE PARCS CANADA

# RAPPORT SUR L'ÉTAT DES AIRES PATRIMONIALES PROTÉGÉES

*Du 1<sup>er</sup> avril, 2005 au 31 mars, 2007*

Animateur :  
Lower Fort Garry (MB),  
LHN du Canada,  
D. Dealy, 2002

Macareux moine :  
Terra-Nova (T.-N.)  
PN du Canada,  
M. Finkelstein, 1980

Fleurs :  
Ukkusiksalik (NU)  
PN du Canada,  
L. Narraway, 2005

Présentation :  
Pavillon Aberdeen (ON)  
LHN du Canada,  
J. Butterill, 1994

## **Images au bas**

Sommets enneigés, parc national du Canada du Mont-Revelstoke (Parcs Canada)

Lac et montagnes (Parcs Canada)

Lieu historique national du Canada du Homestead-Motherwell (Parcs Canada)

Lieu historique national du Canada de la Forteresse-de-Louisbourg (Parcs Canada)

Lieu historique national du Canada du Château-Frontenac (Place St-Jacques, 1994)

Coloris d'automne (Parcs Canada, Michael Wood, 1997)

Littoral (Parcs Canada, André Cornellier, 1991)

© Sa Majesté la reine du chef du Canada (2007)

N° de catalogue : R61-15/2007

ISBN: 978-0-662-05120-6

[www.pc.gc.ca](http://www.pc.gc.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

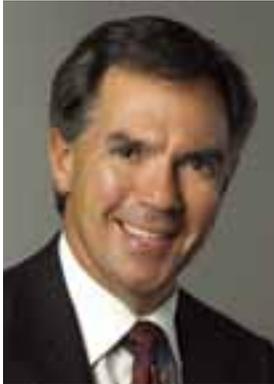
---

<i>MESSAGE DU MINISTRE</i> .....	3
<i>MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE</i> .....	5
<i>ÉTAT DES RÉSEAUX ET DES PROGRAMMES NATIONAUX</i> .....	7
<i>ANNEXES</i> .....	9
Statut de l'établissement de parcs nationaux dans les régions non représentées .....	10
Statut de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans les régions non représentées. ....	10
État de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux .....	11
Cotes de l'état et du degré de dégradation de l'intégrité commémorative de 39 lieux historiques nationaux .....	12
Indicateurs développés pour mesurer l'appréciation et la compréhension du public .....	13
Satisfaction des visiteurs et participation aux activités d'apprentissage .....	14



# MESSAGE DU MINISTRE

---



Durant la période de deux ans que vise ce rapport, Parcs Canada a commencé un nouveau chapitre dans sa longue histoire de protection et de mise en valeur des aires patrimoniales protégées du pays. Sous la direction de

l'honorable Rona Ambrose et de l'honorable John Baird, l'Agence a mené avec succès de nombreuses initiatives pour protéger et mettre en valeur le riche patrimoine du Canada. Plusieurs défis se dressent encore devant nous, mais notre gouvernement est résolu à s'acquitter de l'important mandat que lui a confié la population canadienne.

Je suis ravi de mentionner que Parcs Canada a poursuivi ses efforts en vue de protéger et de mettre en valeur les trésors naturels du Canada, en négociant diverses ententes avec nos partenaires des peuples autochtones, des provinces, des territoires et des collectivités canadiennes afin d'élargir encore davantage notre réseau d'aires naturelles protégées, ouvrant ainsi la voie à la création ou à l'achèvement de parcs nationaux ou d'aires marines nationales de conservation avant qu'il ne soit trop tard.

Les aires naturelles protégées sont menacées. Des initiatives ont été entreprises pour améliorer et maintenir l'intégrité écologique des parcs nationaux dans l'ensemble du réseau. Pour parvenir à des résultats satisfaisants et durables, Parcs Canada mise sur la participation de tous nos partenaires et intervenants.

L'Agence a obtenu des fonds visant l'intégrité écologique et marque des progrès dans ses projets

de remise en état, qui permettront d'améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des parcs nationaux. De plus, les systèmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique jouent un rôle de plus en plus important dans le processus décisionnel de la gestion des parcs. Dans certains cas, l'Agence s'emploie à rétablir des écosystèmes qui ont été endommagés pendant des centaines d'années.

Le patrimoine bâti du Canada est aussi menacé. La situation est urgente : une fois qu'un élément de notre histoire disparaît, il est perdu à tout jamais. L'équipe de Parcs Canada est à l'œuvre d'un bout à l'autre du pays et s'inspire de nos réussites actuelles pour faire en sorte que notre inestimable patrimoine bâti soit protégé pour les générations qui nous succéderont.

Le Canada est une société dynamique en constante évolution, et les Canadiens et Canadiennes s'intéressent passionnément à leur patrimoine naturel et culturel. Afin de mieux témoigner du parcours du Canada dans l'histoire ainsi que de l'identité contemporaine de notre pays, Parcs Canada a pris des mesures décisives pour s'assurer que notre réseau de lieux historiques nationaux représente tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Les Canadiens et les Canadiennes sont très enthousiastes à l'idée de créer de nouvelles aires patrimoniales protégées et soutiennent vivement les initiatives de conservation que l'Agence a mises en œuvre d'un bout à l'autre du pays. Grâce aux expériences enrichissantes qu'ils peuvent y vivre, le public canadien entretient des liens étroits avec ses parcs nationaux, ses lieux historiques nationaux et ses aires marines nationales de conservation. Les employés dévoués de Parcs Canada, les précieux

partenaires de l'Agence et les citoyens consciencieux de notre pays, mettent en place des mesures pour que tous et toutes puissent profiter pleinement de ces aires patrimoniales protégées, tout en permettant de les conserver intactes pour les générations futures.

Je me réjouis à l'idée de travailler avec vous tous et toutes pour créer, au Canada, une culture axée sur la conservation du patrimoine.

Le ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada,

L'original a été signé par

l'honorable Jim Prentice, C.P., c.r., député

# MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE

---



C'est avec fierté que je présente aux Canadiens le *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées* de 2007 au nom de l'Agence Parcs Canada. Ce rapport arrive à point nommé alors que nous approchons peu à peu de 2011, année qui marquera le centenaire de Parcs

Canada, la première organisation au monde à qui un pays a confié la responsabilité de veiller sur les trésors que constituent ses parcs nationaux.

Ce rapport témoigne en effet de la tâche dont Parcs Canada s'acquitte avec succès et grande fierté depuis près de cent ans déjà : assurer l'intendance de certains des lieux les plus précieux et les plus magnifiques au monde, des lieux que chérissent les Canadiens et Canadiennes et qui sont inextricablement liés à l'identité de notre peuple.

Les Canadiens et Canadiennes ont à cœur leurs parcs nationaux et leurs aires patrimoniales, et les plus de 21 millions de visites-personnes enregistrées, chaque année, dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada constituent le témoignage le plus éloquent, peut-être, de leur attachement profond à ces lieux patrimoniaux. Les Canadiens et Canadiennes sont résolus à protéger et à mettre en valeur ces lieux exceptionnels. Le présent rapport offre une évaluation objective de l'état des aires patrimoniales protégées sur lesquelles Parcs Canada veille, et il guidera nos initiatives au cours des années à venir.

Ce rapport expose honnêtement l'ampleur du défi qu'il nous faudra relever afin de protéger et de mettre en valeur nos aires patrimoniales pour les générations à venir. Notre réussite sera intimement liée aux partenariats que nous entretiendrons. Heureusement, certaines des plus grandes forces de Parcs Canada résident précisément dans la façon dont l'Agence collabore avec ses partenaires. De fait, Parcs Canada démontre depuis longtemps toute la valeur et l'efficacité d'un leadership partagé avec les provinces, les territoires, les municipalités, les groupes autochtones, les intervenants communautaires, les partenaires du secteur privé et les visiteurs.

Presque cent ans se sont écoulés depuis la création de Parcs Canada, et au cours de cette période, la société canadienne s'est transformée radicalement—le contraire aurait été étonnant. La société canadienne se diversifie et s'urbanise plus que jamais. Notre population vieillit, également, et malgré la popularité croissante de nos lieux patrimoniaux, il se pourrait qu'un grand nombre de Canadiens et Canadiennes des régions urbaines n'aient jamais l'occasion, au cours de leur vie, de visiter un parc national ou une aire patrimoniale protégée.

La formule du partenariat et la culture axée sur la conservation que prône l'Agence aident la population non seulement à mieux comprendre les enjeux, mais aussi à s'engager et à intervenir concrètement pour protéger les richesses de notre patrimoine. Cette formule transcende le spectre complet des activités de l'Agence, allant de la création de nouveaux parcs nationaux, de nouveaux lieux historiques nationaux et de nouvelles aires marines nationales de conservation, jusqu'à la

protection et à la mise en valeur des lieux patrimoniaux. Les partenariats sont d'ailleurs à la base de la réussite que connaît l'Agence dans ses projets de restauration, lesquels permettront d'améliorer des aspects cruciaux de l'intégrité écologique de nos parcs nationaux et de l'intégrité commémorative de nos lieux historiques nationaux.

Les Canadiens et Canadiennes tiennent profondément à leurs parcs nationaux et à leurs lieux historiques nationaux. Selon moi, le Canada possède le réseau de parcs nationaux et d'aires patrimoniales protégées le plus extraordinaire au monde. Ce rapport aidera à faire en sorte que nous léguions ces richesses intactes aux générations qui nous succéderont.

L'original a été signé par

Alan Latourelle  
Directeur général de l'Agence Parcs Canada

## ÉTAT DES RÉSEAUX ET DES PROGRAMMES NATIONAUX (Des détails concernant le rendement sont présentés dans le *Rapport sur le rendement* de Parcs Canada pour l'exercice 2006-2007).

	Créer des lieux patrimoniaux		
Définition	La création de lieux patrimoniaux englobe la planification des réseaux, la négociation avec les intervenants aux fins d'inclusion dans les réseaux nationaux, l'obtention de l'approbation ministérielle et la création de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation, de lieux historiques nationaux et autres lieux patrimoniaux.		
Sous-activité	<p><b>Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation</b></p>	<p><b>Système national de désignation/ Commémoration de lieux, de personnes et d'événements d'importance historique nationale</b></p>	<p><b>Autres lieux patrimoniaux désignés</b></p>
Résultats prévus	Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.	Achever ou agrandir certains parcs nationaux existants.	Désigner d'autres lieux patrimoniaux (p. ex., Initiative des endroits historiques, édifices fédéraux du patrimoine, rivières du patrimoine, gares ferroviaires, lieux de sépulture des premiers ministres, sites du patrimoine mondial, réserves de la biosphère).
Attentes en matière de rendement	1. Faire passer le nombre de régions terrestres représentées de 25, en mars 2003, à 34 sur 39, d'ici mars 2008, et le nombre de régions marines représentées de deux, en mars 2003, à huit sur 29 d'ici mars 2008.	2. Agrandir trois parcs nationaux d'ici mars 2008, et augmenter le pourcentage de territoire ciblé dans trois parcs nationaux inachevés.	3. Désigner, en moyenne, 24 nouveaux lieux, personnages et événements par année, dont environ 33 <span> </span> % ayant un lien avec l'une des priorités stratégiques (les Autochtones, les communautés ethnoculturelles et les femmes). <p>4. Apposer en moyenne 30 plaques commémoratives par année.</p>
Statut	<p><b>1. Mise en garde – nouveaux parcs</b><span> </span>: L'Agence ne pourra pas atteindre son objectif de 34 régions terrestres représentées sur 39 d'ici mars 2008. À l'heure actuelle, on compte au Canada 28 régions naturelles représentées par les parcs nationaux.</p> <p>Des progrès ont été réalisés en regard de plusieurs candidats potentiels au statut de parc national, dont le bras est du Grand Lac des Esclaves (T.N.-O.), l'Okanagan-Sud – Basse-Similkameen (C.-B.) et les Monts-Mealy (T.-N.-L.).</p> <p>Les contraintes de financement et la nature complexe du processus de création des parcs ont eu pour effet une modification des attentes en matière de rendement relativement à la représentation des régions naturelles, pour la prochaine période de planification. Ainsi, le nouvel objectif est de 30 sur 39 régions représentées d'ici mars 2008.</p> <p><b>Mise en garde – aires marines nationales de conservation</b><span> </span>: Parcs Canada ne pourra pas atteindre son objectif de huit régions marines représentées sur 29 d'ici mars 2008. À l'heure actuelle, deux régions sont représentées.</p> <p>Peu de progrès ont été réalisés en raison des capacités financières de l'Agence. Résultat<span> </span>: l'objectif est passé à quatre sur 29 dans le Plan d'entreprise 2007-2008.</p> <p>Des progrès ont été enregistrés à Gwaii Haanas et au sud du détroit de Georgia, tandis que d'autres propositions continuent d'être explorées dans les Îles-de-la-Madeleine (Québec) et dans les Fjords de la côte sud (T.-N.-L.).</p> <p>Puisque l'Agence ne travaille pas seule en regard de la création de parcs et d'aires marines, et puisque l'environnement de création de parcs et d'aires marines est très complexe, atteindre les objectifs représentera un défi pour l'Agence.</p> <p><b>Voir l'annexe 1 et 2 pour obtenir des précisions sur les progrès relatifs à la création de nouveaux parcs et nouvelles aires marines nationales de conservation.</b></p>	<p><b>2. Progrès raisonnables - agrandissement</b><span> </span>: Des progrès ont été réalisés en regard du projet d'agrandissement de la réserve du parc national Nahanni seulement.</p> <p><b>2. Progrès raisonnables achèvement</b><span> </span>: Des terres ont été ajoutées à la péninsule Bruce (57,4 hectares) et à la réserve du parc national des Îles-Gulf (7,567 hectares). Parcs Canada s'est porté acquéreur de chaque parcelle de terre mise en vente par des « vendeurs bien disposés ». Aucune terre n'a été mise en vente dans les limites déterminées du parc national des Prairies.</p>	<p><b>3. Mise en garde</b><span> </span>: En 2006-2007, 22 désignations ont été effectuées (12 découlant de la réunion de décembre 2004 de la CLMHC, et 10 de celle de juin 2005). Au cours des trois dernières années, on a procédé, en moyenne, chaque année, à 16 désignations. L'Agence Parcs Canada ne contrôle ni n'influence pleinement le processus de soumission ou le moment choisi pour la désignation.</p> <p><b>4. Progrès raisonnables</b><span> </span>: Au total, 18 plaques ont été dévoilées en 2006-2007, portant la moyenne des plaques apposées à 28,3 par année au cours des trois dernières années, soit légèrement sous l'objectif fixé à 30. Il ne relève pas de l'Agence Parcs Canada de choisir la date des désignations, ni celle des cérémonies de dévoilement.</p> <p>La CLMHC et Parcs Canada ont simplifié un certain nombre de procédures afin de gérer plus efficacement les retards accumulés au chapitre du dévoilement de plaques (418 désignations sont présentement en attente d'être apposées). Il est impossible pour Parcs Canada de supprimer tous les retards à court terme, mais l'Agence travaille à mettre en œuvre une stratégie à long terme pour remédier à ce problème.</p>

	Préserver les ressources patrimoniales		
Définition	Le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; l'utilisation viable des aires marines nationales de conservation et la protection de leurs écosystèmes uniques; ainsi que le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada, ou sur lesquels l'Agence a une influence; de même que la protection et la gestion des ressources culturelles relevant de Parcs Canada, qui ne sont pas rattachées aux lieux historiques nationaux.		
Sous-activité	<p><b>Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation</b></p>	<p><b>Lieux historiques nationaux et ressources culturelles</b></p>	<p><b>Autres ressources patrimoniales</b></p>
Résultats prévus	Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et la viabilité des aires marines nationales de conservation.	Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles administrées par Parcs Canada.	Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et contribuer au maintien de l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérés par Parcs Canada.
Attentes en matière de rendement	7. Les plans directeurs des parcs nationaux et des AMNC seront prêts à la date prévue, et conformes aux lignes directrices de planification de gestion d'ici mars 2010. <p>8. Élaborer, pour tous les parcs nationaux, des systèmes de surveillance et de rapports sur l'intégrité écologique entièrement fonctionnels d'ici mars 2008.</p> <p>9. Élaborer des indicateurs et des protocoles choisis pour évaluer la viabilité écologique des AMNC d'ici mars 2009.</p> <p>10. Améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans chacun des 42 parcs nationaux du Canada d'ici mars 2014.</p> <p>11. Atteindre les objectifs liés aux cinq mesures des impacts écologiques des activités de Parcs Canada<span> </span>: émissions de gaz à effet de serre, réservoirs de stockage de produits pétroliers, sites contaminés, hydrocarbures halogénés et biphényles polychlorés (BPC).</p>	12. Achever les plans directeurs des LHN en conformité avec les lignes directrices de planification de gestion d'ici décembre 2006. <p>13. Améliorer 80<span> </span>% des éléments d'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible afin qu'ils obtiennent au moins la cote passable au cours des cinq années suivant l'évaluation initiale.</p> <p>14. Améliorer l'état des autres ressources culturelles administrées par Parcs Canada d'ici mars 2014.</p>	15. Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative (IC) et ont accès à l'information sur les pratiques exemplaires pour le maintien de l'IC. <p>16. Fournir des conseils et formuler des recommandations concernant les interventions portant sur le patrimoine culturel bâti ou délivrer la certification conformément aux Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada partout où cela est possible.</p>
Statut	<p><b>7. Progrès raisonnables</b><span> </span>: En mars 2007, 33 des 42 parcs nationaux avaient un plan directeur approuvé, conforme aux lignes directrices de 2000 sur la planification de gestion. Trois parcs nationaux suivent des lignes directrices provisoires de gestion et six participent à un processus de planification. En 2006-2007, une modification à un plan directeur a été déposée au Parlement. L'Agence s'attend à respecter l'échéance de 2010.</p> <p>Le plan directeur du parc marin national Fathom Five a été approuvé en 1998. L'examen du plan a été reporté à 2008. Le plan directeur du parc marin du Saguenay – Saint-Laurent a été déposé au Parlement en 2000. Son examen est prévu pour 2008. L'Agence considère ces deux aires patrimoniales protégées, établies avant l'adoption de la <i>Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada</i>, comme des aires marines nationales de conservation.</p> <p>Le processus de planification de gestion relatif aux parcs nationaux et aux aires marines nationales de conservation peut être long et complexe. Une consultation approfondie auprès des collectivités locales, des partenaires et des Autochtones doit être menée. Cependant, l'Agence s'attend à respecter l'échéance de 2010.</p> <p><b>8. Mise en garde</b><span> </span>: Actuellement, deux parcs nationaux respectent les conditions initiales d'élaboration de systèmes de surveillance et de rapports relatifs à l'intégrité écologique entièrement fonctionnels. On s'attend à ce que les deux tiers des parcs y répondent d'ici mars 2008. Le tiers des parcs restants aura mis la plupart des éléments desdits systèmes en place d'ici mars 2008. Les parcs du Grand Nord accusent un plus grand recul étant donné les coûts d'accès et le roulement de leur personnel. Il faudra encore affronter des défis dans certains parcs, mais le programme continuera à progresser.</p> <p><b>9. Mise en garde</b><span> </span>: Peu de progrès ont été réalisés en 2006-2007 en regard du résultat prévu visant à élaborer des indicateurs et des protocoles choisis pour évaluer la viabilité écologique des aires marines nationales de conservation d'ici mars 2009. Parcs Canada continue à travailler de concert avec des partenaires internationaux comme les États-Unis et le Mexique, en vue de réaliser des projets pilotes. Les trois pays étudient pour l'heure la possibilité de mettre ce concept en pratique.</p> <p><b>10. Progrès raisonnables</b><span> </span>: Les projets de restauration de l'Agence ont connu du succès. Plus de 70 projets de restauration ont été mis en œuvre pour améliorer certains aspects de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux.</p> <p><b>11. Progrès raisonnables (sites contaminés)</b><span> </span>: L'Agence est en voie d'atteindre son objectif consistant à évaluer et à classer les sites contaminés dans les parcs nationaux ou les lieux/canaux historiques, ainsi que de mettre en œuvre des mesures correctives ou des plans de gestion des risques pour tous les sites d'ici mars 2009.</p> <p><b>Respect des attentes (réduction des émissions de gaz à effet de serre)</b><span> </span>: Les objectifs de l'Agence à cet égard ont été atteints.</p> <p><b>Information insuffisante (réservoirs de stockage de produits pétroliers)</b><span> </span>: On prévoit de nouveaux règlements sur les réservoirs de stockage à l'automne 2007. De nouveaux objectifs seront fixés en la matière.</p> <p><b>Mise en garde (BPC et hydrocarbures halogénés)</b><span> </span>: L'Agence concentrera ses efforts sur la mise en œuvre et l'entière connaissance et la diffusion des règlements visant à garantir un stockage et une élimination adéquats. On ne continuera pas à dresser des inventaires élaborés des biens à faible risque. En 2006-2007, on a commencé à élaborer les principes directeurs du stockage et de l'élimination. On s'attend à terminer cette tâche en 2007-2008.</p>	<p><b>12. Progrès raisonnables</b><span> </span>: L'Agence a complété les plans directeurs de 131 des 151 sites qui en avaient besoin. Dix-sept des 20 plans restants touchent des sites du Canada Atlantique pour lesquels les ententes et les protocoles d'engagement et de consultation des Premières nations ont été jugés inadéquats à la suite des décisions judiciaires intervenues dans l'affaire des Premières nations Haida et de Taku River. Le KMK, l'aile consultative des Micmacs, et autres groupes autochtones de l'Atlantique travaillent de concert avec l'Agence afin de déterminer le moment de l'approbation ou du dépôt des plans directeurs.</p> <p><b>13. Mise en garde</b><span> </span>: Parcs Canada a atteint un taux d'auto-évaluation de 69,5<span> </span>% (moyenne sur trois ans) pour ce qui est d'améliorer des éléments d'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible de façon à ce qu'ils obtiennent au moins la cote passable au cours des cinq années suivant l'évaluation initiale.</p> <p><b>14. Information insuffisante</b><span> </span>: Parcs Canada ne dispose ni d'inventaires ni de barèmes d'évaluation pour plusieurs catégories de ressources. Par exemple, bien qu'il existe un inventaire national des objets historiques, et que 76<span> </span>% de ces objets soient jugés en bon état, ces cotes d'évaluation ne sont pas à jour.</p>	<p><b>15. Progrès raisonnables</b><span> </span>: Tous les deux ou trois ans, Parcs Canada mène un sondage auprès d'autres propriétaires de lieux historiques nationaux. Selon le plus récent sondage (2004-2005), 46<span> </span>% de ces propriétaires étaient sensibilisés à la notion d'«<span> </span>intégrité commémorative<span> </span>», et 64<span> </span>% d'entre eux ont déclaré avoir accès à de l'information sur les pratiques exemplaires pour le maintien de l'intégrité commémorative. Parcs Canada s'affère à améliorer ses mesures et à établir ses objectifs en vue de mieux faire comprendre l'intégrité commémorative et de faciliter l'accès aux avis en la matière.</p> <p><b>16. Progrès raisonnables</b><span> </span>: Dix-huit projets d'intervention visant des propriétés patrimoniales commerciales ont été certifiés en principe; des recommandations de projets ont été formulées pour 127 édifices fédéraux du patrimoine; et trois projets de transfert de propriété de 3 gares ferroviaires patrimoniales, ont été approuvés.</p>

**Voir l'annexe 3 pour obtenir des précisions sur l'état des parcs nationaux.**

	Favoriser l'appréciation et la compréhension du public		Améliorer l'expérience du visiteur	
Définition	Favoriser la connaissance et l'appréciation du public comprend des programmes et des activités visant à joindre les Canadiens et les Canadiennes dans la collectivité où ils vivent, travaillent et apprennent, et à les inviter à s'engager davantage dans la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du pays.		L'Agence prépare le terrain pour que les visiteurs puissent vivre des expériences de qualité et enrichissantes en leur fournissant l'information, les infrastructures, les installations, les programmes, les services et le personnel nécessaires. Cela comprend l'information sur la planification d'excursions fournie avant la visite ou sur place, les services d'accueil et d'orientation, les programmes d'interprétation, les terrains de camping, les sentiers de randonnée pédestre et autres services récréatifs, les programmes de sécurité publique, ainsi que les renseignements de nature courante après la visite.	
Sous-activité	<p><b>Parcs nationaux et aires marines nationales de conservation</b></p>	<p><b>Lieux historiques nationaux et ressources culturelles</b></p>	<p><b>Parcs nationaux et aires marine de conservation</b></p>	<p><b>Lieux historiques nationaux</b></p>
Résultats prévus	Favoriser le soutien et l'engagement de la population canadienne et des intervenants, ainsi que leur connaissance et leur appréciation des lieux patrimoniaux du Canada.	Favoriser le soutien et l'engagement de la population canadienne et des intervenants, ainsi que leur connaissance et leur appréciation des lieux patrimoniaux du Canada.	Favoriser les expériences et l'attachement, répondre aux attentes des visiteurs et faciliter les occasions d'apprentissage.	Favoriser les expériences et l'attachement, répondre aux attentes des visiteurs et faciliter les occasions d'apprentissage.
Attentes en matière de rendement	17. Élaborer des indicateurs, fixer des attentes et établir des protocoles permettant de mesurer l'appréciation et la compréhension des Canadiens, des Canadiennes et des intervenants d'ici mars 2007.	12. Achever les plans directeurs des LHN en conformité avec les lignes directrices de planification de gestion d'ici décembre 2006. <p>13. Améliorer 80<span> </span>% des éléments d'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible afin qu'ils obtiennent au moins la cote passable au cours des cinq années suivant l'évaluation initiale.</p> <p>14. Améliorer l'état des autres ressources culturelles administrées par Parcs Canada d'ici mars 2014.</p>	19. a) Faire en sorte que 50 <span> </span> % des visiteurs des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation participent à des expériences d'apprentissage. <p>20. a) Faire en sorte que 85<span> </span>% des visiteurs soient satisfaits, et 50<span> </span>%, très satisfaits de leur expérience dans les parcs nationaux ou les aires marines nationales de conservation.</p>	18. Accroître de 10 <span> </span> % le nombre de visiteurs dans des lieux historiques nationaux ciblés d'ici mars 2008. <p>19. b) Faire en sorte que 80<span> </span>% des visiteurs dans les lieux historiques nationaux participent à des expériences d'apprentissage.</p> <p>20. b) Faire en sorte que 85<span> </span>% des visiteurs soient satisfaits, et 50<span> </span>%, très satisfaits de leur expérience dans les lieux historiques nationaux.</p>
Statut	<p><b>17. Mise en garde</b><span> </span>: À la fin de l'exercice, les indicateurs, les protocoles et les attentes en matière de rendement étaient toujours en cours de mise au point.</p>	<p><b>12. Progrès raisonnables</b><span> </span>: L'Agence a complété les plans directeurs de 131 des 151 sites qui en avaient besoin. Dix-sept des 20 plans restants touchent des sites du Canada Atlantique pour lesquels les ententes et les protocoles d'engagement et de consultation des Premières nations ont été jugés inadéquats à la suite des décisions judiciaires intervenues dans l'affaire des Premières nations Haida et de Taku River. Le KMK, l'aile consultative des Micmacs, et autres groupes autochtones de l'Atlantique travaillent de concert avec l'Agence afin de déterminer le moment de l'approbation ou du dépôt des plans directeurs.</p> <p><b>13. Mise en garde</b><span> </span>: Parcs Canada a atteint un taux d'auto-évaluation de 69,5<span> </span>% (moyenne sur trois ans) pour ce qui est d'améliorer des éléments d'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible de façon à ce qu'ils obtiennent au moins la cote passable au cours des cinq années suivant l'évaluation initiale.</p> <p><b>14. Information insuffisante</b><span> </span>: Parcs Canada ne dispose ni d'inventaires ni de barèmes d'évaluation pour plusieurs catégories de ressources. Par exemple, bien qu'il existe un inventaire national des objets historiques, et que 76<span> </span>% de ces objets soient jugés en bon état, ces cotes d'évaluation ne sont pas à jour.</p>	<p><b>19. a) Respect des attentes</b><span> </span>: Sur trois parcs sondés, 71<span> </span>% des visiteurs en moyenne utilisent au moins un produit ou service axé sur la mise en valeur du patrimoine au cours de leur visite. Aucune AMNC n'a été sondée en 2006-2007.</p> <p><b>20. a) Respect des attentes</b><span> </span>: Les trois parcs sondés ont atteint les objectifs de 85<span> </span>% de visiteurs satisfaits et de 50<span> </span>%, très satisfaits de leur visite.</p>	<p><b>18. Mise en garde</b><span> </span>: Respecter cette attente en matière de rendement dans les quatre sites ne sera pas tâche facile. La Forteresse de Louisbourg, qui a connu une baisse de fréquentation au cours des trois dernières années, pose le défi le plus important. Ce lieu est le plus touché par la valeur du dollar, par les questions interfrontalières entre les États-Unis et le Canada, ainsi que par sa situation géographique (au bout de la route, à la pointe du pays). Par contre, les manifestations saisonnières, comme les reconstitutions historiques, peuvent attirer des nombres sans précédent de visiteurs.</p> <p><b>19. b) Respect des attentes</b><span> </span>: Sur les onze sites sondés, 89<span> </span>% des visiteurs en moyenne utilisent au moins un produit ou service axé sur la mise en valeur du patrimoine au cours de leur visite. Dix des onze lieux historiques sondés ont respecté cette attente en matière de rendement.</p> <p><b>20. b) Respect des attentes</b><span> </span>: Les onze sites sondés ont respecté les objectifs de 85<span> </span>% de visiteurs satisfaits et de 50<span> </span>%, très satisfaits de leur visite.</p>

**Voir l'annexe 5 pour obtenir des précisions sur les indicateurs.**

**Voir l'annexe 6 pour les résultats de la satisfaction des visiteurs et de la participation aux activités d'apprentissage aux endroits sondés.**



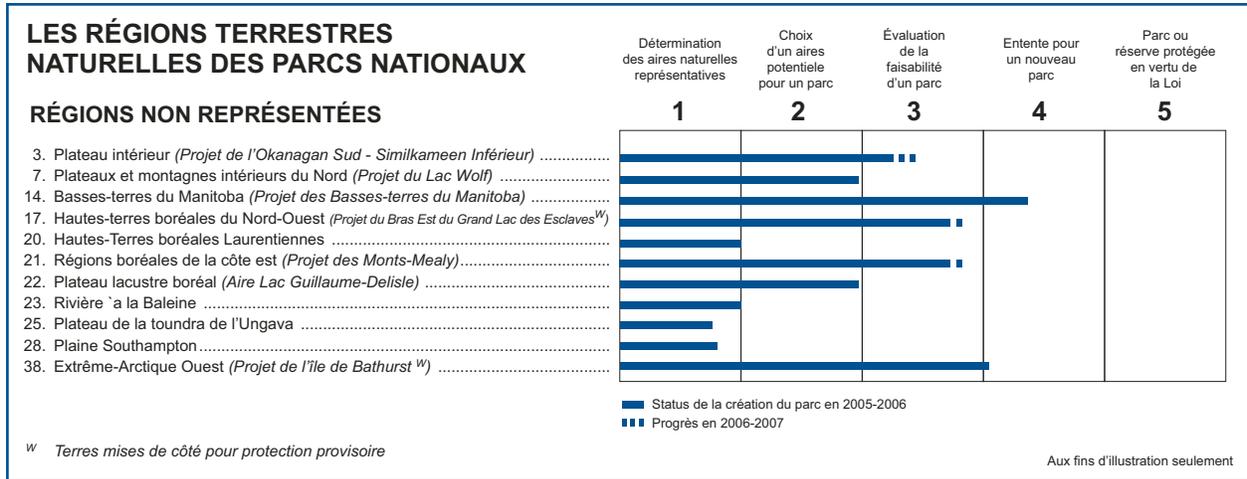
# ANNEXES

---

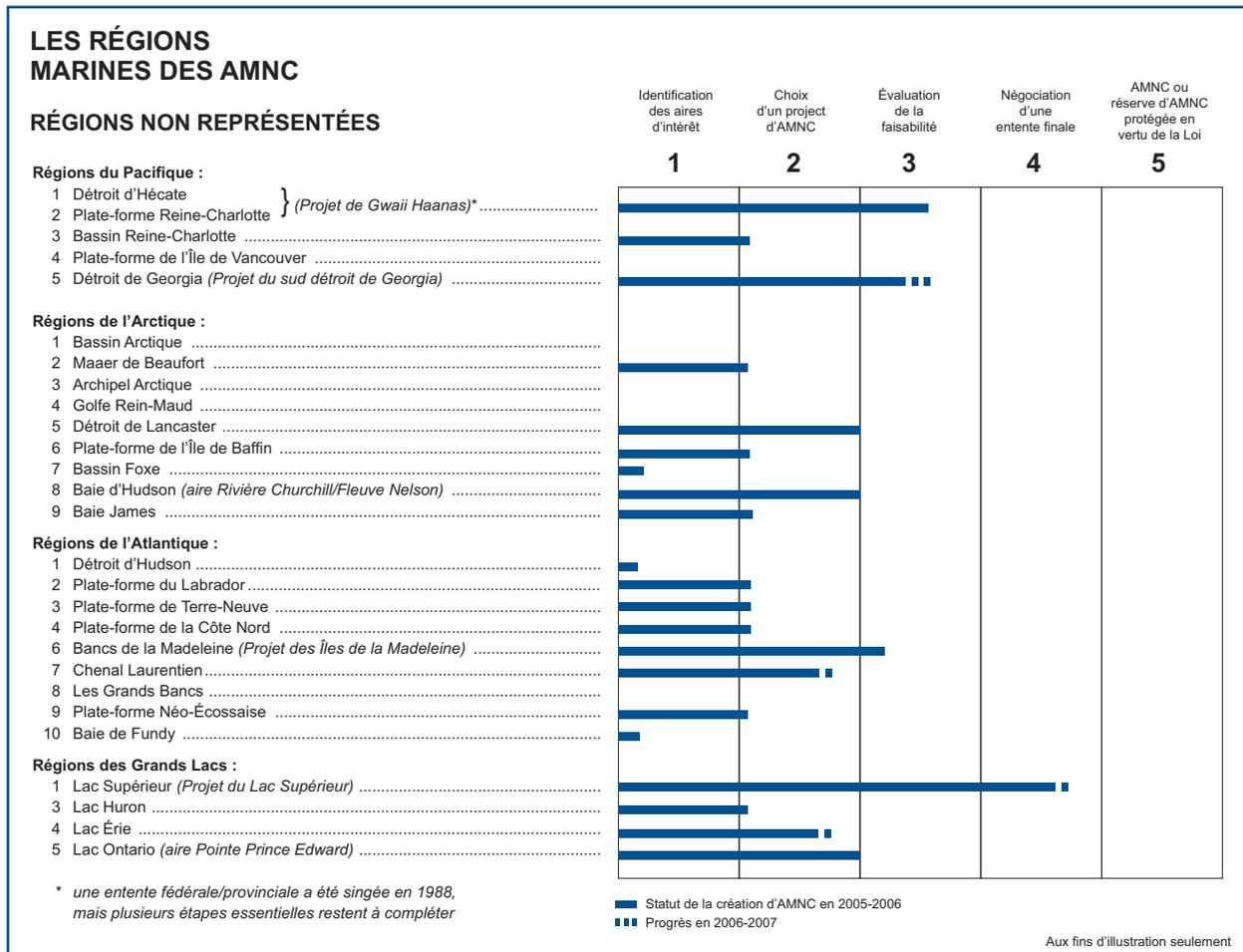
Les tableaux des pages subséquentes présentent une information à jour des progrès accomplis par Parcs Canada pour protéger le patrimoine naturel et historique du Canada :

1. Statut de l'établissement de parcs nationaux dans les régions non représentées
2. Statut de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans les régions non représentées
3. État de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux
4. Cotes de l'état et du degré de dégradation de l'intégrité commémorative de 39 lieux historiques nationaux
5. Indicateurs développés pour mesurer l'appréciation et la compréhension du public
6. Satisfaction des visiteurs et participation aux activités d'apprentissage

## Annexe 1 : Statut de l'établissement de parcs nationaux dans les régions non représentées



## Annexe 2 : Statut de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans les régions non représentées



### Annexe 3 : État de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux

Parc national	Espèces terrestre			Processus terrestres		Facteurs de stress terrestres			Facteurs de stress aquatiques
	Diversité	Prédateurs et proies	Disparition d'espèces	Croissance de la végétation	Incendies de forêt	Zone aménagée	Densité de la population	Routes intérieures	Qualité de l'eau
des Hautes-Terres-du-Cap-Breton									
Fundy								R	
du Gros-Morne									
Kejimikujik					A				
Kouchibouguac									
de l'Île-du-Prince-Édouard									
Terra Nova									
Forillon									
de la Mauricie									
de l'Archipel-de-Mingan									
de la Péninsule-Bruce								A	
des Îles-de-la-Baie-Georgienne									
de la Pointe-Pelée								R	
Pukaskwa									
des Îles-du-Saint-Laurent								R	
des Îles-Gulf			P					P	
Gwaii Haanas					S.O.				
Pacific Rim			R		S.O.				
Elk Island			R						
des Prairies		A							
de Prince Albert					A				
du Mont-Riding									
Wood Buffalo				A					
Banff			R						
des Glaciers									
Jasper			R	P					
Kootenay									
du Mont-Revelstoke									
des Lacs-Waterton			R		A				
Yoho			R						
Aulavik				D	S.O.	P			
Auyuittuq				A	S.O.				
Ivavik					S.O.				
Kluane				D					
Nahanni				D					
Quttinirpaaq			R		S.O.				
Sirmilik				P	S.O.				
des Monts-Torngat					S.O.	P	P	P	
Tuktut Nogait					S.O.				
Ukkusiksalik				P	S.O.			P	
Vuntut				D	S.O.				
Wapusk									

A = amélioration de l'IE, D = diminution de l'IE, P = un aspect de l'intégrité écologique n'ayant pas été classé auparavant, R = une évaluation révisée selon des renseignements non disponibles auparavant, S.O. = sans objet : mesure ne s'appliquant pas

**Légende :**  = Bonne  = Passable  = Faible

**Annexe 4 : Cotes de l'état et du degré de dégradation de l'intégrité commémorative (IC)  
de 39 lieux historiques nationaux**

Endroit évalué	Cote globale ( <span style="color: green;">■</span> = Bonne <span style="color: yellow;">■</span> = Passable <span style="color: red;">■</span> = Faible)			Cote globale de dégradation
	État de la ressource	Efficacité des communications	Pratiques de gestion choisies	
Forteresse-de-Louisbourg				Importante
Cottage-de-Hawthorne				Mineure
Province House				Mineure
Dalvay-by-the-Sea				Importante
Citadelle-d'Halifax				Absence de dégradation
Tour Prince-de-Galles				Importante
Coteau-du-Lac				Mineure
Canal de-Sainte-Anne-de-Bellevue				Mineure
Sir-Georges-Étienne-Cartier				Mineure
Louis-Joseph-Papineau				Importante
Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine				Mineure
L'Île-de-Navy				Grave
Hauteurs-de-Queenston				Très importante
NCSM Haida				Très importante
Lower Fort Garry				Mineure
Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding				Très importante
Frenchman Butte				Importante
Refuge du Col-Abbot				Mineure
Musée du Parc-Banff				Mineure
Bataille-de Fish Creek				Importante
Maison-Commemorative-Bethune				Absence de dégradation
Cercle de la Garnison				Importante
Drague-Numéro-Quatre				Importante
Forges du Saint-Maurice				Mineure
Fort-Battleford				Mineure
Fort-Gaspereaux				Très importante
Fort-St-Joseph				Importante
Col-Howse				Importante
Maison-Maillou				Importante
Port au Choix				Mineure
Red Bay				Mineure
Établissement Ryan				Mineure
Sir-Wilfrid-Laurier				Importante
Blockhaus-de-St-Andrews				Mineure
Fort et Châteaux-Saint-Louis				Importante
St. Peters				Mineure
Canal de St. Peters				Importante
Station d'Étude des Rayons Cosmiques du Mont-Sulphur				Importante
Woodside				Absence de dégradation

**Cote du degré de dégradation:**

- Absence de dégradation signifie que les trois aspects de l'IC ont obtenu une cote bonne.
- Une dégradation mineure signifie qu'au moins un aspect de l'IC a obtenu une cote inférieure à bonne, mais qu'aucun aspect n'a obtenu une cote faible.
- Une dégradation importante signifie qu'un seul aspect de l'IC a obtenu une cote faible.
- Une dégradation très importante signifie que deux aspects de l'IC ont obtenu une cote faible.
- Une dégradation grave signifie que les trois aspects de l'IC ont obtenu une cote faible.

## Annexe 5 : Indicateurs développés pour mesurer l'appréciation et la compréhension du public

Les attentes en matière de rendement énoncées dans l'activité de programme 3 consistaient « à élaborer des indicateurs, à fixer des attentes et à établir des protocoles permettant de mesurer l'appréciation et la compréhension des Canadiens, des Canadiennes et des intervenants d'ici mars 2007 ». En ce sens, Parcs Canada a fait des progrès importants en 2006-2007, mais n'a atteint les objectifs qu'en automne 2007.

Voici les résultats et les indicateurs de rendement qui serviront à mesurer le rendement futur de l'Agence.

### Activité de programme

Appréciation et compréhension du public	
Résultat prévu	Indicateurs de rendement
Les Canadiens et les Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et comprennent celle de les protéger et de les mettre en valeur.	<ul style="list-style-type: none"><li>• % de Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.</li><li>• % de Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.</li></ul>

### Sous activités

Diffusion externe et communications de l'Agence	
Résultat prévu	Indicateurs de rendement
Les auditoires canadiens ciblés connaissent et apprécient les lieux administrés par Parcs Canada.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les auditoires canadiens ciblés estiment qu'ils ont appris quelque chose à propos du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada.</li></ul>

Engagement	
Résultat prévu	Indicateurs de rendement
Les auditoires canadiens ciblés sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les auditoires canadiens ciblés supportent la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada.</li><li>• Les auditoires canadiens ciblés pensent qu'ils ont des occasions d'influencer et de contribuer aux activités de Parcs Canada.</li></ul>

**Annexe 6 : Satisfaction des visiteurs et participation aux activités d'apprentissage**

	Participation aux activités d'apprentissage		Satisfaction des visiteurs	
	2005-2006	2006-2007	2005-2006	2006-2007
<b>Parcs nationaux</b>				
des Hautes-Terres-du-Cap-Breton	■		■	
Fundy		■		■
Kejimikujik		■		■
Kouchibouguac	■		■	
de l'Archipel-de-Mingan	■		■	
de la Pointe-Pelée	■		■	
de l'Île-du-Prince-Édouard	■		■	
Pukaskwa		■		■
Saguenay-St. Laurent PM	■		■	
<b>Lieux historiques nationaux</b>				
Ranch-Bar U			■	
Batoche		■		■
Bataille de Châteauguay	■		■	
Maison-Commemorative Bethune		■		■
Canal-de-Lachine		■		■
Cartier-Brébeuf	■		■	
Canal-de-chambly	■		■	
Fort-Anne	■		■	
Fort-Battleford		■		■
Fort-Chambly	■		■	
Fort-George	■		■	
Fort-Langley	■		■	
Fort-St. Joseph		■		■
Fort-St. James	■		■	
Fort-Walsh			■	
Fort-Lennox		■		■
Forteresse-de-Louisbourg	■		■	
HMCS Haida		■		■
Homestead-Motherwell			■	
Port-Royal		■		■
Établissement-Ryan		■		■
Canal-de-Sault Ste. Marie		■		■
S.S. Klondike		■		■
Voie Navigable-Trent-Severn	■		■	
Woodside	■		■	

**Légende :** ■ = attente en rendement rencontrée ■ = attente en rendement non rencontrée  
 □ = aucun sondage mené ou aucune question demandée